

POL 890 SB

POLISSAGE BRILLANTAGE à SEC

Usage en tonneau à polir / abrasifs noyaux de fruits concassés

- USAGES PROFESSIONNELS -

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

- . Préparation à base d'une association d'agents humectants et dégraissants, complexe nettoyant d'origine végétale, additifs protecteurs à caractère filmogène et lustrant.
- . Agents de surface conformes eu Règlement Européen 648 / 2004 et conforme à la Directive 2003 / 53 / CE.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| . ASPECT PHYSIQUE | : Liquide opaque d'aspect laiteux |
| . MASSE VOLUMIQUE | : 1000 g / Litre |
| . REACTION CHIMIQUE | : Neutre. |
| . TENSION SUPERFICIELLE PURE | : 27,3 |
| . INFLAMMABILITE | : Non Inflammable |
| . pH pur | : 8,20 |

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Prêt à l'emploi.
- . Ne renferme pas de solvants aromatiques, ni de trichloréthane 111, de trichloréthylène, de chlorure de méthylène, de perchloréthylène ou autres dérivés halogénés.
- . Donne un aspect et une finition brillante.
- . Pénètre en profondeur les micropores et protège les surfaces contre l'altération et l'oxydation.
- . **Protège** les surfaces en déposant une fine pellicule évite la réapparition rapide des incrustations qui ternissent les surfaces, diminue la fréquence des nettoyages, facilite les nettoyages ultérieurs.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Agiter le flacon.
- Dosage : 1 à 2 cuillerées à café (soit 5 à 10 ml) dans 5 kg de granulés de noyaux ou coquilles.

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28^{ème} adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Refermer l'opercule après utilisation afin de conserver qualité et odeur pendant le stockage.
- . Craint le gel.
- . Stocker à l'écart de source de chaleur.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer la compatibilité du produit avec le support.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

